

COMPTE - RENDU

Réforme territoriale et rapprochement des réseaux de solidarité internationale Alsace – Champagne Ardenne - Lorraine

Mardi 27 octobre 2015 - 10h - 15h30
Nancy – Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Participants

- Réciproc (Champagne Ardenne)
 - Abderrahim El Khantour, directeur Affaires Internationales aelkhantour@cr-champagne-ardenne.fr
 - Jessica Sylla, chargée de mission Affaires Internationales reciproc@cr-champagne-ardenne.fr
- Réseau MultiCooLor (Lorraine)
 - Jean-Yves Chiara, président j-y.chiara@multicolor.org
 - Mathilde Gallissot, coordinatrice contact@multicolor.org
 - Anne Texier, administratrice anne.texier@lorraine.eu
- Espace Nord-Sud (Alsace)
 - Ircod
 - Gérard Pigault, président d'honneur gpigault@numericable.fr
 - Denis Schultz, directeur denis.schultz@ircod.org
 - Amsed
 - Djilali Kabèche, directeur contact@amsed.fr
 - Pierre Champenois, ancien administrateur p.champenois@orange.fr
 - Cefode
 - Gérard Pigault, président gpigault@numericable.fr
 - Françoise Materne, déléguée générale francoise.materne@cefode.org
 - Colecosol

Ordre du jour

- Tour de table : présentation des participants et des structures et de la coopération et solidarité internationale dans chaque région
- Perspectives et attentes de la réforme territoriale et du rapprochement des réseaux pour 2016
 - Aspect administratif (attentes du MAEDI, de la future Région ACAL ?)
 - Aspect organisationnel (forme, emplacement, fonctionnement)
 - Aspect financier
 - Activités (thématiques de travail ; mutualisation des activités actuellement portées par chaque structure ou maintien par chacune de ses propres activités)
- Evolution à long-terme (si adoption d'une solution transitoire)
 - dont intégration de nouvelles structures
- Suites de cette rencontre et liens avec le MAEDI et la future Région ACAL

1. Présentation du Réseau MultiCooLor (Lorraine)

Réseau MultiCooLor est l'acronyme de « Réseau MULTI-acteurs de la COOpération en LORraine ». Il a été créé en 2014 et compte aujourd'hui plus de 70 membres. C'est un réseau « multi-acteurs » car il regroupe en son sein des associations, des collectivités, des entreprises, des institutions, des établissements privés ou publics.

A l'initiative de la création du réseau se trouvent l'Etat (Ministère des Affaires Etrangères et du Développement Internationale – MAEDI) et la Région (Conseil Régional de Lorraine), ainsi que deux autres collectivités qui sont membres de droit de MultiCoolor : le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et la ville de Nancy.

Les membres de MultiCooLor sont en majorité des associations, quelques collectivités, et très peu d'acteurs économiques ou d'établissements publics.

MultiCooLor agit exclusivement en Europe, en rassemblant les acteurs (organisation de rencontres, formations, groupes de travail, événements publics...) pour promouvoir la solidarité internationale et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. MultiCoolor n'a donc pas d'actions dans les pays « du Sud ».

En 2015, MutiCooLor a co-organisé les assises régionales de la solidarité internationale et organisé des rencontres entre acteurs et un événement public sur les objectifs du développement durable. Il coordonne également en Lorraine la Semaine de la Solidarité Internationale (SSI) et le festival AlimenTERRE.

MultiCooLor perçoit des financements du MAEDI (15 000€ en 2015), du Conseil Régional, du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ainsi que les cotisations de ses membres. Son budget pour 2015 est d'environ 65 000€.

Avant MultiCooLor, il n'y avait pas de réseau multi-acteurs en Lorraine. Un collectif associatif existe, LorSud, mais il n'était pas représentatif de toute la Lorraine (majoritairement tourné vers les associations de Meurthe-et-Moselle) et s'adressait principalement aux associations et non aux collectivités et autres types d'acteurs.

2. Présentation de Réciproc (Champagne Ardenne)

Réciproc est l'acronyme de « Réseau Elus, Citoyens et PROfessionnels pour la Coopération ». Il a été créé en 2003 et été porté par l'Ircod Champagne Ardenne jusqu'en 2006.

L'évolution de l'Ircod, financé majoritairement par le Conseil Régional de Champagne Ardenne et opérant principalement en Afrique, en ARCOD a conduit à un recentrage de son activité et à un questionnement quant au futur de Réciproc : plutôt que de laisser tomber le projet, le Conseil Régional a préféré l'internaliser. Cette solution transitoire a finalement été largement acceptée par le monde associatif et s'est donc pérennisée.

Aujourd'hui, Réciproc est une marque déposée du Conseil Régional. Il n'y a pas de cotisation ni de membres mais plusieurs structures participant aux rencontres et activités mises en place. 30 à 40% du temps de travail de Jessica Sylla (Conseil Régional) sont consacrés à l'animation de Réciproc.

Le réseau est très ouvert et appartient aux acteurs champ-ardennais : il n'y a pas d'élus régionaux aux réunions. 70% des acteurs participant à Réciproc sont des associations, il y a peu de collectivités, quelques CFA, auparavant des chambres consulaires participaient également. L'Arcod, opérateur du Conseil Régional pour la coopération décentralisée, participe également à Réciproc.

Il n'y a pas de conditionnalité pour les associations entre la participation à Réciproc et l'obtention d'une subvention via le dispositif du Conseil Régional.

Réciproc organise des réunions thématiques et par groupes pays. Il est partenaire pour l'organisation de la SSI.

3. Présentation de l'Espace Nord-Sud (Alsace)

L'espace Nord-Sud est une structure de fait qui n'a pas de forme juridique. Le but de sa création est d'ouvrir un espace possible au croisement d'informations, compétences et échanges, de représenter la dynamique de réseau de l'action internationale en Alsace et de d'apporter une valeur ajoutée à chaque structure dans ses actions.

Les structures membres de l'espace Nord-Sud sont l'Ircod (coopération décentralisée, collectivités), le Cefode (1^{er} organisme d'envoi et de formation des volontaires), l'Amsed (jeunesse, solidarité internationale, migrations) et le Colecosol (économie sociale et solidaire et commerce équitable). Une lettre d'information commune aux quatre structures est produite.

3.1. Présentation de l'Ircod

Ircod est l'acronyme de « Institut Régional de Coopération Décentralisée ». Il a été créé en 1986 avec le soutien du Conseil Régional d'Alsace, avec pour but de mutualiser les efforts des collectivités pour agir dans la coopération décentralisée. L'Ircod cherche à mobiliser un nombre croissant de collectivités et y associer des acteurs du développement tels que les universités, chambres consulaires, associations, individus...

Son rôle premier est de regrouper ces acteurs pour porter des projets de coopération au développement au Sud. Il gère un fonds régional de coopération alimenté par les collectivités, qui lui délèguent donc leurs actions de coopération décentralisée. Son autre rôle est l'animation du territoire alsacien, et les deux activités (action sur le terrain et éducation au développement) sont très perméables.

Le budget 2015 de l'Ircod est de 2 millions d'euros répartis entre les dépenses sur le terrain (1,5 million) et l'action de coordination en Alsace (mise en relation des acteurs autour de projets et animation de la réflexion sur le développement ; 450 000€, 7 salariés ETP au siège strasbourgeois). L'Ircod est également financé par le MAEDI via l'appel à projets « RRMA 2013-2015 » à hauteur de 150 000€ en 2015.

L'Ircod établit une convention avec les collectivités pour lesquelles il agit en tant que maître d'ouvrage. Les associations et autres structures apportent leurs compétences et expertise sur les projets.

3.2. Présentation du Cefode

Cefode est l'acronyme de « Coopération et Formation au Développement ». Il a été créé en 1963 et est un organisme national de formation et d'envoi de volontaires de solidarité internationale. Il est membre de différentes plateformes et associations nationales telles que Coordination Sud, Educasol, Clong Volontariat...

En Alsace, il agit principalement dans l'éducation au développement, en lien avec l'Ircod.

Il reçoit des financements de l'Etat sur le programme volontariat, mais ne reçoit aucun financement de collectivités.

3.3. Présentation de l'Amsed

Amsed est l'acronyme de « Association Migration, Solidarité et Echanges pour le Développement ». Elle a été créée en 1998 et a pour but d'être une passerelle entre les migrants et la société d'accueil. Ses activités reposent sur l'envoi de jeunes à l'étranger via des chantiers internationaux notamment, le parrainage pour l'emploi, un service d'écriture et lecture, et l'appui à l'insertion des migrants dans la société.

Elle est reconnue ONG européenne de jeunesse et dans ce cadre développe 4 missions : l'information des jeunes, l'accompagnement des petites structures, la formation des acteurs et l'organisation de chantiers internationaux. Il est copilote du collectif régional de la mobilité.

4. Perspectives de rapprochement et travail en commun à partir de 2016

Rappel : suite à la loi NOTRe et à la réforme territoriale, les régions Alsace - Champagne Ardenne – Lorraine vont fusionner dès le 1^{er} janvier 2016. Dès lors, le MAEDI souhaiterait que les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) suivent cette réforme afin qu'il n'ait plus qu'un seul interlocuteur pour la nouvelle grande région ACAL et donc, à terme, un seul RRMA pour la région ACAL.

Compte tenu des délais serrés et des incertitudes sur le futur exécutif régional, l'idée d'une fusion des réseaux actuels semble impossible et est de fait écartée.

MultiCooLor, après discussion en bureau, propose la création d'une fédération dans laquelle chaque structure actuelle aurait son autonomie, celle-ci diminuant toutefois au cours du temps. Afin de ne pas être une simple juxtaposition des réseaux actuels, cette fédération ou plateforme devrait porter un projet en propre, qui serait un fil conducteur entre les structures membres de ladite fédération.

Les participants à la réunion s'entendent pour proposer à leurs conseils d'administration, ou autres instances de direction, la mise en place formelle d'une fédération/union/plateforme à statut associatif :

- dont sont membres fondateurs Réseau MultiCooLor, Ircod¹ et Réciproc²
- avec une présidence tournante
- avec un conseil d'administration composé d'au maximum 4 administrateurs par structure membre
- qui porte le dossier de demande de subvention au MAEDI et au Conseil Régional pour ses actions/fonctions de RRMA ; une partie des financements sera ensuite redistribuée aux structures membres en fonction de leur activité (à préciser)
- à préciser : marche à suivre lorsqu'un acteur d'un territoire souhaite adhérer à un autre réseau que celui de son territoire (exemple : association de Strasbourg qui souhaite adhérer à MultiCooLor plutôt qu'à l'Ircod)

La fédération reposera donc sur :

- un tronc commun : connaissance et interconnaissance des acteurs, définition d'une stratégie propre au nouvel espace géographique ;
- un projet commun est à définir, autour des questions de diagnostic des bonnes pratiques et des spécificités et intégrant les dimensions d'analyse, échange et confrontation des actions de coopération et solidarité internationale sur les territoires respectifs, contribuant à la préfiguration de la fédération dans les années à venir
- des spécificités territoriales : les actions des structures actuelles sur leur espace géographique et leurs thématiques, ceci pour conserver l'historique et les particularités de chacun et échanger sur des compétences diverses et complémentaires
- Ces deux volets devront figurer dans le projet à soumettre au MAEDI pour subvention.

5. Suites de cette rencontre

D'ici le 20 décembre 2015:

- travail sur un document commun (« charte ») qui reprendra nos termes de travail → à partir de la charte de MultiCooLor
- travail sur un document commun (« recherche-projet ») → à partir de documents envoyés par l'Ircod

Prochaine rencontre : le mercredi 13 ou mercredi 20 janvier 2016 à Strasbourg (à confirmer)

¹ Pour garder une parité entre les trois régions actuelles, l'Ircod représentera seul l'Alsace et les autres structures de l'Espace Nord Sud (Amsed, Colecosol et Cefode n'adhéreront pas directement à la fédération)

² sous réserve du positionnement du futur Conseil Régional de l'ACAL